

Assemblée spéciale du Conseil municipal de Piedmont tenue le 22 octobre 2007 à 18h30, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de son Honneur le Maire, M. Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants : Normand Durand, Claude Brunet, Lyne Picard, Gilles Dazé, Claudette Laflamme. Était absente : Mme Ann Marie Colizza

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de quorum et du délai de l'avis de convocation et approbation de l'ordre du jour
2. Mandat Dessau
3. Questions du public
4. Levée de l'assemblée

8270-1007

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil affirment que l'avis de convocation a été livré conformément à la loi et constatent qu'il y a quorum;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilles Dazé, appuyé par madame Claudette Laflamme, et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

8271-1007

Mandat – Dessau

ATTENDU les recommandations du directeur des travaux publics;

ATTENDU le certificat de disponibilité émis par le secrétaire-trésorier;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Normand Durand et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte l'offre de la firme Dessau pour leurs services professionnels quant à l'inspection du réservoir sur le Chemin du Cap et ce, pour un montant de 13 500 \$ plus taxes, le tout, tel qu'amplement détaillé dans leur proposition du 16 octobre 2007.

ADOPTÉE

Questions du public

Aucune question.

8272-1007

Levée de l'assemblée

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par monsieur Gilles Dazé, appuyé par monsieur Normand Durand et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

CLÉMENT CARDIN,
Maire

GILBERT AUBIN,
Secrétaire-trésorier